

# CENTRE DE GESTION DES VOSGES

1 Chemin de l'Orée du Bois 88390 UXEGNEY – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



## Réunion du Conseil d'administration

Séance du 28 novembre 2025

**Date de convocation : 14 novembre 2025**

**Nombre de membres**

- ☒ 20 en exercice
- ☒ 16 présents et représentés
- ☒ 16 votants

L'an deux mil vingt-cinq, vingt-huit novembre à 09h30.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au Centre de Gestion des Vosges, 1 chemin de l'Orée du Bois (88390 UXEGNEY) sous la présidence de M. BALLAND Michel, Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT.

**Etaient présents en présentiel :**

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT), Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. PARMENTELAT Pascal (Maire de LAVELINE DU HOUX), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY) formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY), Mme. CLAUDE-PITET Mireille (Maire de DOGNEVILLE), M. EMERAUX Philippe (Maire honoraire de ROLLAINVILLE), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. MIDON Daniel (Maire de LES FORGES), PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), M. SPEISSLAND MOZAS Stessy (Maire de GERARDMER).

**Pouvoirs :**

Mme. CLAUDE-PITET Mireille (Maire de DOGNEVILLE) à Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), M. EMERAUX Philippe (Maire honoraire de ROLLAINVILLE) à M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS) à Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE) à M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), M. MIDON Daniel (Maire de LES FORGES) à M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES) à M. PARMENTELAT Pascal (Maire de LAVELINE DU HOUX), M. SPEISSLAND MOZAS Stessy (Maire de GERARDMER) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT),

**Etaient présents également :**

M. SCHEER Frédéric (Directeur du CDG88), Mme. GRASSER-CHAMBRE Yannick (Directrice Adjointe du CDG88), Mme VALDENAIRE Brigitte (Responsable du Pôle Carrières Instances Paritaires), M. DUCARIO Jonathan (Responsable Financier), M. VILLEMIN Pascal (Payeur Départemental), Mme. WICTZAK Emilie (Conseillère juridique et statutaire) et Mme BOURGEOIS Amandine (Responsable et Coordinatrice des Protocoles et Assemblées).

**Désignée en qualité de secrétaire de séance :**

M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES).

## 2025/33. Décision Modificative de crédits N°2

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique entré en vigueur le 1er mars 2022,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux centres de Gestion ;
- Vu la délibération N°2024/09 du 22 mars 2024, adoptant le Compte Administratif 2023 ;
- Vu la délibération N°2024/13 du 22 mars 2024, adoptant le Budget Primitif 2024 ;

Considérant la nécessité d'ajuster notre budget prévisionnel aux dépenses réelles,

Considérant les dépenses et recettes supplémentaires en section de fonctionnement,

Le besoin de 128 500 € peut être pris sur le suréquilibre d'investissement qui est de 1 760 179,31€

Pour ce faire, il est proposé la DM N°2 suivante :

Section de fonctionnement

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article</i>	<i>Montant</i>	<i>Article</i>	<i>Montant</i>
605 - Achats de matériel, équipements et travaux	500,00 €	721 - Immobilisations à soi-même (Logiciel Médecine)	57 620,00 €
60628 - Autres fournitures non stockées	500,00 €		
60632 - Fournitures de petit équipement	5 000,00 €		
6064 - Fournitures administratives	5 000,00 €		
611 - Contrats de prestations de services	12 000,00 €		
61358 - Autres	7 000,00 €		
615221 - Bâtiments publics	1 000,00 €		
61551 - Matériel roulant	6 000,00 €		
6156 - Maintenance	5 500,00 €		
6182 - Documentation générale et technique	1 000,00 €		
6184 - Versements à des organismes de formation	35 000,00 €		
6568 - Autres participations	50 000,00 €		
<b>Total dépenses :</b>	<b>+ 128 500,00 €</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>+ 57 620,00</b>

**Les membres du Conseil d'administration,  
Après un large débat,  
À l'unanimité,**

**- Adoptent la Décision Modificative de crédits N°2, telle que proposée dans les débats.**

**Date d'effet de la délibération : 28/11/2025**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme

**M. DEMIR Emre**  
**Premier vice-président du Centre Départemental de Gestion des Vosges**  
**Adjoint au Maire du THAON LES VOGSES**



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture le (visa), et de la publication le